

**NATEXIS PRIVATE BANKING**

Succursale de Monaco

Siège social : 3-5, avenue des Citronniers - Monaco

**BILAN AUX 31 DECEMBRE 2004**

(en euros)

<b>ACTIF</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Caisse, banques centrales, CCP.....	897 237	877 200
Créances sur les établissements de crédit.....	19 683 866	38 136 010
Opérations avec la clientèle.....	2 968 922	9 426 476
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	5 073 828	5 090 763
Immobilisations incorporelles .....	266 968	431 561
Immobilisations corporelles .....	281 684	365 631
Comptes de négociation et règlement .....	0	46 377
Autres actifs .....	62 717	136 524
Comptes de régularisation .....	19 998	11 647
<b>TOTAL ACTIF .....</b>	<b>29 255 220</b>	<b>54 522 189</b>
<b>PASSIF</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Dettes envers les établissements de crédit .....	4 782 377	8 938 458
Opérations avec la clientèle.....	18 524 481	38 488 298
Autres passifs.....	184 052	325 803
Comptes de régularisation .....	123 344	59 605
Comptes de négociation et règlement .....	0	46 377
Capital souscrit .....	10 500 000	10 500 000
Provisions pour Risques et Charges .....	1 280 000	
Report à nouveau .....	-3 836 352	-2 346 847
Résultat de l'exercice .....	-2 302 682	-1 489 505
<b>TOTAL PASSIF .....</b>	<b>29 255 220</b>	<b>54 522 189</b>

**HORS-BILAN AU 31 DECEMBRE 2004**

(en euros)

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Engagements de financement.....		5 199 000
Engagements de garantie		
Engagements d'ordre de la clientèle .....	117 500	277 304
Autres engagements donnés .....	1 317 500	3 114 000
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
Engagements de financement.....		5 199 000
Engagements de garantie.....	2 913 212	9 231 999
Engagements d'ordre de la clientèle		

**COMPTES DE RESULTAT  
AU 31 DECEMBRE 2004**

(en euros)

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Intérêts et produits assimilés .....	1 056 067	1 114 591
Intérêts et charges assimilées .....	590 201	703 771
Revenus des titres à revenu variable		
Commissions (produits).....	788 330	571 008
Commissions (charges).....	26 286	56 805
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation .....		528
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement .....	-1 116	
Autres produits d'exploitation bancaire .....	328	2 442
Autres charges d'exploitation bancaire .....	44 297	71 856
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b> .....	<b>1 182 825</b>	<b>856 136</b>
Charges générales d'exploitation .....	1 962 041	2 162 550
Dotations aux amortissements et aux provisions sur .....	248 540	247 097
immobilisations incorporelles et corporelles		
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b> .....	<b>-1 027 756</b>	<b>-1 553 511</b>
Coût du risque		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b> .....	<b>-1 027 756</b>	<b>-1 553 511</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		
Autres résultats hors exploitation .....	0	5268
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b> .....	<b>-1 027 756</b>	<b>-1 548 243</b>
Résultat exceptionnel.....	-1 274 926	58 738
Impôt sur les bénéfices		
<b>RESULTAT NET</b> .....	<b>-2 302 682</b>	<b>-1 489 505</b>

ANNEXES

PRINCIPES COMPTABLES  
ET METHODES D'EVALUATION

1.1 - Généralités

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexes) de Natexis Private Banking Luxembourg SA Succursale de Monaco ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 2000-03 du 4 juillet 2000 du CRC, ainsi qu'aux principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis. Tous les chiffres repris dans les tableaux sont en euros sauf mention particulière.

Etant donné la décision prise en décembre 2004 par le Groupe Natexis d'arrêter les activités de la

succursale monégasque, les comptes annuels au 31 décembre 2004 sont préparés sur base d'une continuité d'exploitation définitivement compromise.

Dans ce contexte et par souci de simplification, les comptes annuels au 31 décembre 2004, ne sont pas présentés en valeurs liquidatives mais une provision globale pour coût net de cessation d'activité a été estimée et comptabilisée dans la rubrique des Provisions pour risques et charges. De par sa nature, elle figure en résultat exceptionnel.

1.2 - Conversion des opérations en devises

Les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis en euros au cours du change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts résultant de ces conversions sont portés au résultat.

Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en devises sont convertis en euros au cours du jour de paiement ou de réception des devises.

#### • COMPTES DE BILAN

1.3 - Crédits à la clientèle, couverture des risques et dotations aux comptes de provisions

Compte tenu de la vocation de la succursale visant à cibler son activité sur le Private Banking, les crédits à la clientèle sont essentiellement des crédits Lombard.

Des provisions pour créances douteuses sont constituées lorsqu'un risque probable de non recouvrement total ou partiel apparaît. Ces provisions, comptabilisées en déduction de l'actif, sont ajustées périodiquement en fonction de l'évolution des différents dossiers.

Les intérêts comptabilisés sur les créances douteuses font l'objet d'une provision intégrale portée en diminution du produit net bancaire.

Les provisions relatives aux engagements par signature sont inscrites au Passif, au poste Provisions pour risques et charges.

1.4 - Opérations sur titres

Les opérations sur titres de la succursale sont comptabilisées conformément au règlement n° 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF) modifié par les règlements n° 95-04 et n° 00-02 :

- Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont destinés à être conservés durablement. Ils sont soit couverts contre le risque de taux soit leur financement est assuré par des ressources stables globalement adossées et affectées. Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition compte tenu de l'amortissement des primes (surcotes) ou décotes initiales sur la durée résiduelle des titres.

Au 31 décembre 2004, la succursale détient des obligations linéaires belges (OLOs 28/09/2005 à 4,75%) pour un montant nominal de 5 070 milliers d'euros, achetées en août 2001 en contrepartie de la dotation initiale du capital. La valeur bilantaire de ces titres au 31 décembre 2004 tient compte de l'amor-

tissement de la prime initiale et des intérêts courus et s'élève à 5 073,8 milliers d'euros.

1.5 - Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilisation.

Les principales durées d'amortissement sont :

- Agencements et aménagements : de 5 à 10 ans
- Matériel et outillage : de 4 à 10 ans
- Matériel informatique : 4 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans
- Logiciel informatique : de 1 an à 5 ans
- Matériel de transport : 4 ans.

1.6 - Comptes de négociation et règlement

Ce poste concerne l'encaissement des opérations sur titres pour compte de la clientèle.

1.7 - Provisions pour risques et charges

La provision pour risques et charges de 1 280 milliers d'euros tient compte de risques sur la clientèle et des coûts nets futurs estimables (charges diminuées des produits d'exploitation budgétés, du prix de cession du fonds de commerce et des éventuels profits latents) liés à la cessation des activités de Natexis Private Banking Luxembourg SA Succursale de Monaco prévue pour le 31 mars 2005.

Bien que certaines incertitudes demeurent quant aux conditions de fermeture de la succursale monégasque, cette provision devrait permettre de couvrir les coûts et risques nets inhérents à la liquidation. Son caractère suffisant tient compte du fait que Natexis Private Banking Luxembourg SA prendra directement à sa charge plusieurs frais et garantira également la bonne fin des opérations bancaires ou financières ainsi que de tout contentieux existant ou susceptible d'exister.

De par sa nature, elle est enregistrée parmi les charges exceptionnelles au niveau du compte de résultat.

• COMPTE DE RESULTAT

1.8 - Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont, en revanche, enregistrées selon le critère de l'encaissement à l'exception de certaines commissions liées aux crédits à moyen et long terme, à l'escompte de papier commercial et à certains engagements hors bilan, assimilés à des intérêts.

1.9 - Résultats sur opérations de change

Les résultats sur opérations de change sont comptabilisés conformément au règlement 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière modifié par les règlements 90-01 et 00-02.

Les gains et les pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés au compte de résultat.

Les positions de change sont réévaluées au cours du comptant à la date d'arrêt.

1.10 - Résultats sur instruments financiers

Les résultats sur instruments financiers sont comptabilisés conformément aux règlements 88-02 et 90-15 modifiés par les règlements 92-04, 95-04 et 97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

1.11 - Revenus des portefeuilles titres – Placement, investissement et participations

Les revenus d'actions sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement. Les revenus d'obligations sont comptabilisés sur la base des intérêts courus à la date de clôture de l'exercice ou jusqu'à la date de cession des titres.

1.12 - Engagements en matière de retraites

Les pensions et retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales. Il n'est pas constitué de provision pour le personnel en activité au titre des indemnités de fin de carrière à la retraite qui découlent de la convention monégasque du travail du personnel des banques.

La charge est constatée sur l'exercice au cours duquel le départ à la retraite a lieu.

1.13 - Impôts

La succursale entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices institué par l'ordonnance souveraine n° 3152 du 19 mars 1964. Le résultat fiscal de la succursale étant déficitaire, aucun impôt n'est dû au titre de l'exercice 2004.

• COMPTES DE HORS BILAN

1.14 - Engagements de financement

Les engagements de financement concernaient fin 2003 un renouvellement de dépôt à terme de la clientèle pour lequel la société mère avait obtenu un accord de placement auprès d'un établissement de crédit.

Une telle situation ne s'est pas renouvelée au 31 décembre 2004.

1.15 - Engagements de garantie reçus

Conformément à une recommandation de la Commission Bancaire, les engagements de garantie reçus d'ordre de la clientèle représentent les nantisements de portefeuille souscrits par les clients en faveur de la succursale à hauteur des crédits octroyés.

FONDS PROPRES

Au 31 décembre 2004, les fonds propres de la succursale atteignent 4 360 633 euros et se situent au dessous des exigences réglementaires en matière de représentation de capital de 5 millions d'euros. Compte tenu de cette insuffisance, un compte courant bloqué envers la maison mère présentant des caractéristiques propres à le rendre assimilable à des fonds propres a été crédité à hauteur de 3 millions d'euros le 22 février 2005.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Un contrat de cession de fonds de commerce a été signé le 29 décembre 2004 entre Natexis Private Banking Luxembourg SA Succursale de Monaco et la Banque Populaire de la Côte d'Azur (BPCA). Ce dernier implique le transfert des avoirs de clients à une date de réalisation située au cours du premier trimestre 2005 ainsi que la reprise de certains salariés au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

**INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS BILAN  
ET DU COMPTE DE RESULTAT  
IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS**

En euros	Valeurs brutes au 31/12/2003	Acquisitions	Cessions	Autres variations	Valeurs brutes au 31/12/2004
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement.....	38 537				38 537
Logiciels .....	794 911				794 911
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Matériel Informatique.....	138 703				138 703
Mobilier de bureau .....	110 694				110 694
Matériel et outillage.....	61 897				61 897
Matériel de transport.....	34 236				34 236
Aménagements .....	211 101				211 101
<b>TOTAL BRUT.....</b>	<b>1 390 079</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 390 079</b>
<b>En euros</b>					
	<b>Amortissements et provisions au 31/12/2003</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Reprises de l'exercice</b>	<b>Autres variations</b>	<b>Amortissements et provisions au 31/12/2004</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement.....	32 167	6 370			38 537
Logiciels .....	369 720	158 223			527 943
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Matériel Informatique.....	70 776	34 341			105 117
Mobilier de bureau .....	27 450	11 070			38 520
Matériel et outillage.....	19 905	8 389			28 294
Matériel de transport.....	19 557	8 559			28 116
Aménagements .....	53 312	21 588			74 900
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS.....</b>	<b>592 887</b>	<b>248 541</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>841 427</b>
<b>TOTAL NET .....</b>	<b>797 192</b>				<b>548 652</b>

**VENTILATION DES POSTES DU BILAN SELON LA DUREE RESIDUELLE**

En milliers d' euros	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>					
<b>Etablissements de crédit</b>					
Créances sur les établissements de crédit.....	18 845	820			19 665
Créances rattachées.....	18				18
<b>Comptes de la clientèle</b>					
Créances sur la clientèle .....	73	150	2 048	650	2 921
Créances rattachées.....	48				48
<b>TOTAL ACTIF.....</b>	<b>18 984</b>	<b>970</b>	<b>2 048</b>	<b>650</b>	<b>22 652</b>
<b>PASSIF</b>					
<b>Etablissements de crédit</b>					
Dettes envers les établissements de crédit.....	1 936	2 783			4 719
Dettes rattachées .....	63				63
<b>Comptes de la clientèle</b>					
Comptes créditeurs de la clientèle.....	18 523				18 523
Dettes rattachées .....	1				1
<b>TOTAL PASSIF.....</b>	<b>20 523</b>	<b>2 783</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>23 306</b>

**CREANCES, DETTES RATTACHEES ET COMPTES DE REGULARISATION  
INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN**

<b>En euros</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>ACTIF</b>		
Créances rattachées .....	66 088	133 548
Sur les établissements de crédit .....	17 952	12 481
Sur la clientèle.....	48 136	121 067
Comptes de régularisation .....	19 998	11 647
Charges payées d'avance .....	14 369	4 328
Produits à recevoir .....	1 495	7 313
Divers .....	4 134	7
<b>TOTAL ACTIF .....</b>	<b>86 086</b>	<b>145 195</b>
<b>PASSIF</b>		
Dettes rattachées .....	64 349	99 978
Sur les établissements de crédit .....	63 280	88 481
Sur la clientèle.....	1 069	11 498
Comptes de régularisation .....	123 344	59 605
Charges à payer .....	73 035	46 409
Produits perçus d'avance .....	6 175	13 196
Dépôts de garantie reçus .....		
Divers .....	44 134	0
<b>TOTAL PASSIF .....</b>	<b>187 693</b>	<b>159 583</b>

**REPARTITION DU BILAN EN EUROS ET DEVICES**

<b>En milliers euros</b>	<b>Devises</b>	<b>Euros</b>	<b>Euros</b>
<b>ACTIF</b>			
Opérations de trésorerie et interbancaires .....	1 529	19 051	20 580
Crédits à la clientèle .....	302	2 667	2 969
Titres d'investissement .....		5 074	5 074
Immobilisations.....		549	549
Autres actifs, comptes de négociation et de régularisation .....		83	83
<b>TOTAL .....</b>	<b>1 831</b>	<b>27 424</b>	<b>29 255</b>
<b>PASSIF</b>			
Opérations de trésorerie et interbancaires .....	399	4 383	4 782
Dépôts de la clientèle.....	1 430	17 095	18 525
Autres passifs, comptes de négociation et de régularisation .....		307	307
Provisions pour risques et charges.....		1 280	1 280
Capitaux propres .....		4 361	4 361
<b>TOTAL .....</b>	<b>1 829</b>	<b>27 426</b>	<b>29 255</b>

**AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS**

<b>En euros</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>Actif</b>		
Dépôts & Cautionnements.....	46 042	46 350
Crédit de TVA.....	5 459	78 383
TVA à récupérer.....	1 585	
Débiteurs sociaux.....	9 631	11 790
<b>TOTAL.....</b>	<b>62 717</b>	<b>136 523</b>
<b>PASSIF</b>		
Créditeurs divers (dettes fiscales & sociales).....	176 187	178 794
TVA à payer.....	7 699	
Dépôts de garantie reçus.....		66 879
Provision pour impôt à payer.....		
Factures à payer.....	166	80 130
<b>TOTAL.....</b>	<b>184 052</b>	<b>325 803</b>

**VENTILATION DES COMMISSIONS**

<b>En euros</b>	<b>2004</b>		<b>2003</b>	
	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
<b>Nature des commissions</b>				
Etablissements de crédit.....	26 286	87 312	19 752	24 011
Clientèle.....	0	701 018	37 053	546 997
<b>TOTAL.....</b>	<b>26 286</b>	<b>788 330</b>	<b>56 805</b>	<b>571 008</b>

**FRAIS DE PERSONNEL**

<b>En Euros</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Salaires, traitements et indemnités.....	728 792	711 858
Charges sociales.....	240 085	267 385
Avantages nature (loyer & Indemnités Véhicules).....	116 882	174 286
Autres Charges de personnel.....	41 614	56 740
Variation des provisions pour congés payés & primes.....	-5 242	169 441
<b>TOTAL.....</b>	<b>1 122 131</b>	<b>1 379 710</b>

Les effectifs au 31 décembre 2004 sont de : 7

Ils se répartissent de la manière suivante :

Directeurs	2
Administratif	4
Commerciaux	1

**RAPPORT GENERAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Messieurs,

Je vous rends compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission permanente qui m'a été confiée par votre direction générale.

Les comptes annuels et documents annexes de Natexis Private Banking Luxembourg SA - Succursale

de Monaco ont été arrêtés sous la responsabilité de votre direction générale.

Ma mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que j'ai estimées nécessaires en fonction des usages de la profession, et m'a conduit à examiner les opérations réalisées par votre succursale, pendant l'exercice 2004, le bilan au 31 décembre 2004, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent sauf en ce qui concerne l'abandon de la convention de continuité de l'exploitation dont les raisons, les modalités et les incidences sur les comptes annuels établis au 31 décembre 2004 sont décrites dans les notes de l'Annexe 1.1 Généralités sur les principes comptables et méthodes d'évaluation, 1.7 Provisions pour risques et charges et Evénements postérieurs à la clôture.

J'ai vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour l'évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Mon examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que ma révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des

principales estimations faites par la direction générale. J'estime que mes contrôles étaient correctement mon opinion.

A mon avis, le bilan, le compte de résultat et l'annexe ci-joints reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre succursale au 31 décembre 2004, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le fait que les fonds propres de la succursale atteignent 4 360 633 euros au 31 décembre 2004 et se situent au dessous des exigences réglementaires en matière de représentation de capital de 5 millions d'euros. J'ai noté qu'un compte courant bloqué envers la maison mère présentant des caractéristiques propres à le rendre assimilable à des fonds propres a été crédité à hauteur de 3 millions d'euros le 22 février 2005.

Monaco, le 25 mars 2005

Jean-Humbert CROCI

*Commissaire aux Comptes*